

La filière piquet de châtaignier au centre des attentions dans les Pyrénées-Orientales

par Julien MORRI

Les châtaigneraies du Vallespir sont pour la plupart à l'abandon depuis le milieu du XX^e siècle. Dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Vallespir, une étude a été lancée par les forestiers privés des Pyrénées-Orientales afin de relancer la filière bois de châtaignier grâce à la production de piquets en châtaignier, en proposant des débouchés économiques à ces petits bois.

Un peu d'histoire...

Le département des Pyrénées-Orientales totalise environ 10 000 ha de châtaigneraies dont la grande majorité se situe dans la région naturelle du Vallespir. Cette châtaigneraie, donnant l'impression d'avoir toujours été là, est en fait le fruit d'une campagne de reboisement menée de mains d'hommes au milieu du XIX^e siècle. D'abord utilisées pour alimenter en matière première les nombreuses forges catalanes jalonnant jadis le fond de la vallée, les châtaigneraies furent peu à peu converties à la production de bois : piquet, douelle, charpente... Les taillis étaient alors gérés de manière assidue, une à deux éclaircies permettant de prélever des bois destinés au piquet ou au chauffage, puis coupés ras à l'âge de 18-20 ans pour répondre aux besoins alors importants en bois. Toute une économie, mettant à profit la ressource locale, existait dans les villages du Vallespir. Le ralentissement de l'activité minière, la guerre d'Algérie, le progrès... contribuèrent à diminuer les débouchés rémunérateurs des bois de châtaigniers locaux et, par ricochet, la sylviculture du châtaignier. Faute d'éclaircies, les châtaigneraies du Vallespir verront leur densité augmenter et leur qualité diminuer...

Le piquet de châtaignier : opportunité ou utopie ?

Les élus du territoire, accompagnés des différents partenaires forestiers locaux, ont mis en avant ce potentiel de développement dans les enjeux prioritaires de la Charte forestière de territoire du Vallespir animée par le Pays Pyrénées-Méditerranée.

Le Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales, dont bon nombre d'adhérents possèdent des châtaigneraies sur le territoire, s'est interrogé sur la possible relance d'une filière du piquet de châtaignier, afin de proposer des débouchés économiques à ces petits bois venant grever le revenu du propriétaire et, dans bien des cas, la rentabilité de l'exploitation forestière. La réflexion du Syndicat s'est aussi construite sur la présence de filières agricoles (viticulture, arboriculture, élevage), potentiellement consommatrices de piquet, qui pourraient peut être assurer un débouché futur pour un produit local.

Une action a donc été lancée, avec le soutien financier du Conseil régional du Languedoc-Roussillon et du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, afin de dresser un état des lieux de cette filière, d'identifier les atouts et faiblesses, et de mettre en avant des pistes de développement.

Approche de la disponibilité locale en matière première

Comme expliqué plus haut, la majorité des châtaigneraies du département se situe sur

le Vallespir ; mais combien, ou plutôt quel volume, est réellement exploitable compte tenu du relief, du gabarit et de la praticabilité des pistes ?

Un travail en étroite collaboration avec Thierry Reverbel, d'Alliance Forêt Bois, a permis d'identifier les critères d'exploitation, qui, combinés aux données du Schéma départemental de desserte réalisé en 2010, ont permis d'effectuer un « tri » orienté sur le piquet. Cette analyse multicritères a permis d'identifier environ 3600 ha (sur les 7500 ha présents en Vallespir) de châtaigneraies techniquement et économiquement exploitables pour un débouché piquet. Ce travail fut complété par des relevés de terrain visant à estimer le capital bois sur pied. Il ressort de cette campagne, que l'essentiel des taillis ciblés, possèdent des volumes compris entre 180 et 200 m³/ha. Le gisement brut ainsi estimé est d'environ 650 000 m³ de bois sur pied.

Une ressource bien présente mais peu de mobilisateurs...

Si la ressource est bien présente, il est cependant ressorti que le nombre d'opérateurs de la branche exploitation forestière permettant la mobilisation de cette manière première est limité. Seuls trois opérateurs semblaient, au moment de l'étude, être en capacité de proposer du piquet. Trois opérateurs auxquels il peut être ajouté deux à trois autres agriculteurs/propriétaires forestiers et petits opérateurs individuels en capacité de proposer une petite quantité de piquet transformé.

Photos 1 et 2 :
Tri du bois de châtaignier en bord de route et pile de billon.
Photos J. Morri.



Néanmoins, il est apparu de la part de certains de ces professionnels la volonté de développer leur offre sur le piquet.

Evaluation du besoin des filières locales en piquets

Après une analyse de l'offre, nous nous sommes penchés sur la demande locale en rencontrant des représentants des différentes filières agricoles, des professionnels de la pose de clôtures, ainsi que des revendeurs de piquets. Voici en quelques lignes ce qui est ressorti de ces rencontres riches de partage.

– **Multitudes de dimensions derrière la dénomination piquet** : du tuteur de 0,8 m destiné à la viticulture, à la perche de 4 m ou plus pour l'ostréiculture, la diversité de dimensions et d'usages est importante (Cf. Tab. I).

– **Concurrence par des produits de substitution** : dans chaque filière, des modes de culture ou produits « concurrents » ont été développés. Dans la viticulture, le développement des vendanges mécanisées a été accompagné par le fort essor de la vigne sur palissage métallique. Dans l'élevage, les piquets en fibres de verres sont en augmentation du fait de leur facilité de transport et de mise en place. Néanmoins, il demeure encore dans chaque filière des usages et pratiques culturelles dans lesquelles le bois et le châtaignier ont une carte à jouer.

– **Bonne réputation du châtaignier** : l'essence bénéficie d'un bon retour de la part des utilisateurs, même si elle se place un peu derrière le robinier en terme de longévité et de fissibilité. Les poseurs de clôtures ont évoqué la facilité d'installation des crampillons dans le châtaignier par rapport au robinier, mais aussi sa plus grande sensibilité à l'éclatement lors de l'utilisation d'un enfoncé pieux.

– **Absence de liens entre l'amont et l'aval de la filière** : le manque de connaissance des interlocuteurs est apparu comme un point noir de cette filière où quasiment aucun pont n'existe entre l'offre et la demande. Cette situation se traduit par le recours à une ressource venue d'autres régions (Midi-Pyrénées ou Limousin).

– **Volonté d'un revendeur local de réduire son bilan carbone** en favorisant l'approvisionnement local.

Ces rencontres ont eu le mérite de dresser

Dimensions		Usage
0,8 à 1 m	4/6 cm fin bout	Tuteur (viticulture)
1,2 à 1,8 m	8/10 cm fin bout	Echalas (viticulture, oléiculture)
1,5 à 2,5 m	8/14 cm fin bout	Clôture pastorale
2,5 à 4 m	10/12 cm fin bout	Parc contention, ostréiculture, tuteur grands arbres...

un état des lieux clair et sans langue de bois des besoins des consommateurs, mais aussi d'entrevoir des pistes de développement pour la création d'une filière locale piquet.

Tab. I :
Usage des piquets de châtaignier en fonction de leur dimension.

Viabilité économique du système

La volonté d'utiliser un piquet local ne masque pas l'impérative notion de coût de revient du piquet. Pour ce faire nous avons identifié et chiffré les différents postes intervenant dans le prix de revient. Pour la mobilisation des bois, voici le détail :

- achat au propriétaire : 2 à 5 € le stère ;
- abattage manuel et tri des bois : 12 à 16 € le stère ;
- débardage au porteur : 6 à 9 € le stère ;
- transport : 6 à 14 € le stère ;
- marge commerciale de l'exploitant : 10 à 15 %.

Le coût estimé d'un stère de piquet rendu scierie pour transformation est compris entre 32 et 51 € le stère. Le transport est dans cette approche la variable d'ajustement.

Photo 3 :
Vigne sur échelas en châtaignier.
Photo J. Morri.



Julien MORRI
Technicien forestier
Syndicat
des propriétaires
forestiers des
Pyrénées Orientales
19 Avenue de Grande
Bretagne
66 025 PERPIGNAN
cedex
Tél. : 04 68 55 84 07
06 27 47 15 37
Mél :
syndicat-66@
foretpriveefrancaise.
com

Le coût de transformation comprenant le fendage ou sciage, l'appointage et le conditionnement est très variable suivant le type de piquet réalisé. Il varie de 20 à 30% du prix de vente du produit final.

Des résultats prometteurs...

Forts de cette analyse de la filière piquet départementale, nous sommes à présent convaincus qu'il existe la ressource disponible, une demande sur différents types de produits et quelques opérateurs économiques prêts à s'investir dans cette filière.

Les différentes réunions de travail organisées ont permis aux professionnels agricoles et forestiers de connaître les attentes de chacun. Il est ressorti de cette étude la nécessité de positionner l'offre en piquet de châtaignier

sur des produits type, demandés en local, facilement transformables et ne nécessitant pas de gros investissements en matériels. Compte tenu des données obtenues, le développement d'un marché sur le piquet ne peut, pour l'instant, être envisagé qu'en tant que complément d'activité.

Après quelques années de recul sur ce travail, un opérateur a développé son offre en piquet et se dit très satisfait de cette diversification, des collaborations entre amont et aval ont permis la mobilisation et mise en vente de piquets issus du Vallespir. Une grande marge de progression est encore possible sur ce marché afin de poursuivre la valorisation de ces petits bois plein d'avenir.

J.M.

Résumé

Le châtaignier, cinquième essence forestière des Pyrénées-Orientales, avec ses 10 000 ha de peuplement est au centre des attentions de la Charte forestière de territoire du Vallespir animée par le Pays Pyrénées-Méditerranée. Le Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales, acteur impliqué dans cette démarche territoriale et soucieux des débouchés économiques du bois de ses adhérents, a mené un travail ciblé sur la filière piquet de châtaignier. Cette étude, articulée en plusieurs parties, a dressé un état des lieux quantitatif et qualitatif de la ressource, des mobilisateurs locaux mais aussi des utilisateurs des différentes filières agricoles. Une analyse économique est venue amender ce travail afin de positionner l'offre locale sur un marché qui dépasse les frontières du département. Des pistes de développement ont pu être identifiées afin de relancer cette filière permettant de valoriser les petits bois et, par ricochet, de relancer la sylviculture des châtaigneraies catalanes.

Summary

In the Pyrénées-Orientales (South-Central France), chestnut stakes get focus as a profitable outlet

The sweet chestnut, ranking fifth as a forest tree species in the Pyrénées-Orientales (easternmost *département* in the French Pyrenees), occupies 10,000 hectares and is a main focus of the Vallespir Forestry Charter whose driving force is the Pays Pyrénées-Méditerranée (a local administrative body). The Pyrénées-Orientales Union of Forest Landowners, a stakeholder involved in this regional undertaking and whose concern is viable outlets for its members' wood, has spearheaded work on the economy of the chestnut stake sector. The resulting study, divided into several parts, gives a quantitative and qualitative overview of this wood resource, the local active stakeholders and, also, the end-users in the various branches of agriculture. An economic analysis complements this work with the aim of situating the local offer for a market that goes well beyond local borders. Likely paths for developing this business have been identified with a view to relaunching an economic activity that turns small-size wood into a profitable resource and should thus recreate a dynamic for silviculture in North Catalonia's sweet chestnut stands.

Resumen

La industria de estacas de castaño centro de atención en el Pirineo-Oriental

El castaño, quinta especie forestal del Pirineo Oriental, con sus 10.000 ha de plantación, es el centro de atención de la Normativa Forestal del territorio del Vallespir coordinado por el Pays Pyrénées-Méditerranée. El sindicato de propietarios forestales del Pirineo-Oriental, actor implicado en esta iniciativa territorial de oportunidades económicas del monte, para sus miembros, ha llevado a cabo un trabajo basado en el sector de la estaca de castaño. Este estudio, estructurado en varias partes, describe el estado cuantitativo y cualitativo de los recursos, de los movilizados locales pero también de los usuarios de las diferentes filiales agrícolas. Se ha realizado un análisis económico para mejorar este trabajo con el fin de localizar la oferta local en un mercado que traspasa las fronteras del departamento. Se han identificado pistas de desarrollo con el fin de reactivar este sector permitiendo valorizar los montes pequeños y, de rebote, estimular la silvicultura de los castañares catalanes.